

Prestations servies dans le cadre du Parcours de Soins Coordonnés

Nougat
Caramel
Praline

Maladie - Pharmacie	Taux Sec. Soc.	Couverture assurance maladie + mutuelle		
Consultations-Visites-Actes techniques Médicaux (ATM)	70%	100%	100%	100%
Biologie	60%	100%	100%	100%
Radiologie	70%	100%	100%	100%
Petit appareillage et orthopédie	60%	100%+45€(1)	100%+55€ (1)	100%+70€(1)
Soins infirmiers – Kinésithérapie-Orthoptie-Orthophonie	60%	100%	100%	100%
Prothèse auditive	60%	100%+70€ (1)	100%+125€ (1)	100%+155€ (1)
Pharmacie	Tous taux	100%	100%	100%
Transport accordé par AMO	65%	100%	100%	100%
Participation Forfaitaire Assuré 18€ sur acte>ou égal à 120€	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Optique				
Equipements optiques remboursés par AMO	60%	100%	100%	100%
Forfait monture	-	50€ (2)	70€ (2)	90€ (2)
Forfait verre simple a)	-	30€/verre (2)	62€/verre (2)	82€/verre (2)
Forfait verre complexe c)	-	90€/verre (2)	90€/verre (2)	97€/verre (2)
Forfait verre très complexe f)	-	90€/verre (2)	92.50€/verre (2)	112€/verre (2)
Forfait lentilles correctives prescrites	-	35€ (1)	75€ (1)	105€ (1)
Forfait chirurgie laser (par œil)	-	70€ (1)	155€ (1)	205€ (1)
Dentaire				
Soins et actes dentaires	70%	100%	100%	100%
Prothèses dentaires remboursées par AMO	70%	100% +155€ (1)	100%+230€ (1)	100%+300€ (1)
Hospitalisation				
Médicale, chirurgicale, séjours et actes	80%	100%	100%	100%
Honoraires chirurgiens-anesthésistes-obstétriciens (OPTAM CO*)	80%	100%	120%	140%
Honoraires chirurgiens-anesthésistes-obstétriciens (non OPTAM CO*)	80%	100%	100%	120%
Forfait hospitalier	-	Frais réels (3)	Frais réels (3)	Frais réels (3)
Séjour accompagnant (30 jours/an/bénéficiaire)	-	25€/jour (4)	25€/jour (4)	25€/jour (4)
Chambre particulière (30 jours/an/bénéficiaire)	-	30€/jour	50€/jour	55€/jour
Cures thermales				
Honoraires de surveillance - Soins	70%/65%	100%	100%	100%
Forfait hébergement et transport	-	30€ (1)	50€ (1)	75€ (1)
Prestations complémentaires				
Ostéopathie, chiropractie, acupuncture, podologie	-	30% frais réels Plafond 60€/an	30% frais réels Plafond 60€/an	30% frais réels Plafond 60€/an
Densitométrie osseuse non remboursée par AMO	-	35€ (1)	35€ (1)	35€ (1)
Détartrage annuel complet sus et sous gingival (Fait en 2 séances maximum)	70%	100%	100%	100%
Actes de prévention (Liste art.R871.2 CSS)	-	100%	100%	100%
Vaccin anti grippe non remboursé par AMO	-	Frais réels (1)	Frais réels (1)	Frais réels (1)
Prévoyance				
Contrat collectif de prévoyance garanti par la Mutuelle France Prévoyance – Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité Siren 383 143 617 RISQUE TOUT ACCIDENT* ET ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE* *Se référer à la notice pour le détail des prestations				

(1) Une fois par an et par bénéficiaire

(2) Adulte : forfait (ticket modérateur inclus) valable tous les 2 ans à compter de la date d'acquisition de l'équipement. En cas d'évolution avérée de la vue, le forfait est annuel

(3) Excepté établissements médicaux sociaux

(4) En hospitalisation médicale et chirurgicale (Pour lit accompagnant et repas)

 * L'OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) et l'OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique) remplace le CAS (contrat d'accès aux soins). La liste des médecins est consultable sur le site de l'assurance maladie (www.ameli.fr) AMO : Assurance maladie obligatoire

 Toutes nos prestations sont versées dans la limite des dépenses engagées. Les taux s'entendent sur la base de remboursement de la sécurité sociale (BRSS). Taux en vigueur au 1.1.2018
 Nos contrats sont des contrats responsables. Tiers payant généralisé. Pour les actes hors parcours de soins coordonnés, le remboursement de la mutuelle demeure inchangé mais le taux de remboursement de la sécurité sociale peut être minoré.

Document non contractuel